

Ecole maternelle G.E Clancier d'Aixe-sur-Vienne
Conseil d'école du 23 juin 2020

Ouverture de séance : 18h05

Présents : Mr Doublet, enseignant, directeur par intérim de l'école maternelle et président du Conseil d'école / Mme GAILLARD, enseignante / Mme COZMA, enseignante / Mme PERRONNO, enseignante (remplaçante de Mme BARTHE)/ Mme DUPLANTIER, enseignante / Mme BACH, enseignante/ Mme GADY, enseignante (décharge de direction).

Mr ARNAUD, Maire d'Aixe-sur-Vienne / Mme CLAVEAU, adjointe au Maire chargée des affaires scolaires / Mme VIALA, DDEN

Les représentants des parents d'élèves : Mme DEPARDIEU, Mme AUVRE, Mme HENNION IMBAUT, Mr ELBAZE, Mme CHARPENTIER, Mme MAUREAU ATSEM

Excusés : Mr MUSSON, Inspecteur de l'Éducation Nationale Haute Vienne 1/ Mme BARTHE, directrice (arrêt maladie)

Les représentants des parents d'élèves : Mme DA SILVA PERREIRA, Mr GIARD, Mme FRECYNEL, Mr MISTOIH
Mr ROUX, DDEN.

Ordre du jour des enseignants :

Madame BARTHE ayant obtenu sa mutation pour le département du Puy de Dôme, elle sera remplacée dans les fonctions de direction par Mr DOUBLET qui est nommé sur le poste de direction à titre définitif. Mme LABIDOIRE Maryline est nommée sur le poste d'adjointe.

1. Organisation de l'école (COVID-19).

Suite à la pandémie due à la COVID - 19 du 16 mars au 11 mai, les établissements scolaires ont été fermés.

Mme CLAVEAU remercie Mr DOUBLET et l'équipe pour tout le travail mené ensemble avec la municipalité. Elle souligne que les informations du ministère de l'Éducation Nationale parvenaient très tardivement et précise que les strates décisionnelles ralentissaient l'arrivée des informations. Néanmoins, la mairie a pu proposer l'accueil des enfants.

Elle remercie également tous les enfants car les locaux ont été largement modifiés et les jeux induisant les interactions ont été supprimés. Pourtant, ils ont su s'adapter.

Il a été fait au mieux pour les élèves et leur santé.

Mme CLAVEAU en profite également pour remercier le personnel municipal pour leur implication.

Réponse de Mme CLAVEAU aux parents d'élèves sur le dispositif sport santé :

En ce qui concerne la mise en place du dispositif demandé par les parents, il est trop compliqué à mettre en place. Après concertation avec les autres communes qui ont pu le mettre en place, elles disposent d'un réseau d'associations qui ont des salariés et non des bénévoles comme c'est le cas à Aixe-sur-Vienne.

Si le cas était à prévoir pour l'année prochaine, la municipalité y réfléchirait mais elle serait gênée si le protocole sanitaire impliquait le nettoyage, la désinfection et la distanciation sociale.

Mme CLAVEAU attend également la circulaire de rentrée 2020. Trop d'inconnues à ce jour.

L'équipe enseignante de l'école maternelle d'Aixe-sur-Vienne, par le biais de l'Espace Numérique de Travail (l'ENT) « Toute mon année », a assuré la continuité pédagogique.

A partir du 11 mai (date du déconfinement) et réouverture progressive des écoles avec un protocole sanitaire très strict, l'équipe enseignante et la mairie ont organisé une première rentrée. Les enseignants ont décidé, en accord avec les directives ministérielles, de prioriser les élèves de Grande Section avec les enfants des professions prioritaires qui s'étaient manifestées pendant le confinement. Cela permettait également de voir avec des enfants

les plus âgés de l'école, si la mise en place du protocole sanitaire était applicable. Cette première organisation a permis d'accueillir tous les élèves de Grande Section volontaires.

Dans un deuxième temps, l'équipe enseignante a décidé, à partir du 2 juin (deuxième phase du déconfinement), d'ouvrir l'école à toutes les sections, toujours en respectant un protocole sanitaire très strict sur le temps scolaire mais également sur les temps périscolaires, impliquant le nettoyage des locaux et de tout matériel touché par l'enfant. Un sondage a été envoyé à toutes les familles de l'école. 125 familles ont répondu au sondage. Sur ces 125 (88.6%) réponses, 82 familles voulaient que leur enfant revienne à l'école et 43 ne souhaitaient pas remettre leur enfant à l'école.

Compte tenu de la capacité d'accueil de l'école à savoir 28 places, un planning de présence a été réalisé et envoyé à toutes les familles. Le nombre de jours de présence des élèves a été défini par rapport au nombre de places dans chaque classe, du nombre d'élèves pour chaque classe qui s'était inscrit pour revenir à l'école, du nombre d'enfants prioritaires (enfant accompagné d'une AVS et les enfants dont les parents exerçaient une profession prioritaire, ...). Lors de la deuxième phase de déconfinement, cette liste s'est allongée. Mr DOUBLET indique que pour chaque parent qui exerçait une profession prioritaire, un justificatif de profession ainsi qu'une attestation sur l'honneur précisant qu'aucun autre moyen de garde n'avait été trouvé, a été demandé. Il suffisait qu'un des deux parents exerce une profession prioritaire pour que l'enfant soit prioritaire.

Quand certaines familles l'ont demandé (situation familiale particulière), d'autres dates leur ont été proposées. Durant cette période, 28 élèves ont été accueillis par jour de classe.

Mr DOUBLET remercie les familles qui ont laissé la place de leur enfant pour en faire profiter d'autres familles, certaines familles prioritaires qui n'ont pas mis systématiquement leur enfant à l'école et l'ensemble des familles qui se sont adaptées à cette organisation.

Le dimanche 14 juin, le président de la République a annoncé la réouverture des écoles pour le lundi 22 juin (troisième phase du déconfinement). Le lundi 15 juin, Mr CHAMINANT et Mr DOUBLET se sont réunis avec la municipalité pour tenter d'organiser cette troisième rentrée. Sans nouveau protocole sanitaire, nous n'avons pas pu réaliser cette organisation.

Le nouveau protocole allégé devait être envoyé le mardi 16 juin, mais les écoles l'ont reçu le mercredi 17 juin. La distanciation sociale en maternelle étant supprimée, cela a facilité l'organisation de la gestion dans les classes. Toutefois, la difficulté a été de ne pas mélanger les différents groupes pendant le temps scolaire et périscolaire. C'est pour cette raison qu'un groupe constitué de trois classes a été créé, le but étant de faciliter le retour de tous les élèves à l'école pour ces 15 derniers jours. Deux horaires d'entrée et deux horaires de sortie ont été mis en place afin de limiter les attroupements devant l'école. Cette rentrée s'est bien déroulée.

Pendant le confinement, une continuité pédagogique a été mise en place grâce au site « Toute Mon année ». Les enseignants de l'école maternelle ont continué à faire classe par le biais de cet outil. Cette continuité pédagogique n'était demandée que pour les classes à partir de la Grande Section. Mais l'ensemble des enseignants de l'école a mis en place cette continuité pédagogique en distanciel pour accompagner leurs élèves, afin de créer du lien avec l'enfant et sa famille.

Cependant, une remarque des parents d'élèves « *Plusieurs parents déplorent que dans certaines classes, la continuité pédagogique n'est pas été maintenue pour les enfants non accueillis les jours de présence de leur enseignant, contrairement à ce qui avait été annoncé...* » entraîne l'intervention de Mme GAILLARD. Elle explique. Pendant la 2^{ème} phase de déconfinement avec rotation des groupes en classe, les enseignants étaient présents en classe pendant 2 jours.

La circulaire du 4 mai 2020 précise que les enseignants en classe ne sont pas tenus de proposer du travail en distanciel. C'est pourquoi, lorsqu'elles étaient présentes en classe, Mmes COZMA et GAILLARD ont eu l'opportunité de reprendre les méthodes d'enseignement adaptées aux élèves de Petite Section (manipulation de matériel scolaire, lecture d'albums sans contrainte qu'ils soient numérisés ...). De plus, les journées de classe étaient l'occasion de revoir les apprentissages fondamentaux et de faire un bilan sur les compétences acquises depuis le confinement. En outre, elles ont retrouvé leurs élèves dans des classes multi-niveaux. Mme GAILLARD indique que les enfants et les parents ont été appelés par téléphone et encouragés via l'ENT plusieurs fois durant la période de confinement afin de maintenir du lien (anniversaires, prendre des nouvelles). Ce terme a été le mot d'ordre de notre IEN. Par ailleurs, Mme GAILLARD rajoute que cette remarque est en contradiction avec les messages des parents d'élèves qui lui exprimaient leurs difficultés à assurer leur travail et le suivi de leur enfant depuis la reprise du 4 mai ; constat que l'ensemble des enseignants comprend aisément puisqu'ils partagent les mêmes difficultés à savoir articuler le présentiel et le distanciel en assumant leurs obligations de chargé de famille. Et elle trouve que le mot « déplore » n'est pas le reflet de ce qu'elle a ressenti à travers les échanges via l'ENT et que le terme est particulièrement blessant par rapport à

l'implication des enseignants durant cette crise sanitaire. Les RPE regrettent la formulation de cette remarque et précisent que certains parents **ont été surpris** par cette situation car dans l'information transmise aux familles concernant le sondage pour la reprise de tous les niveaux à compter du 2 juin il était bien précisé : « La continuité pédagogique sera assurée pour les élèves qui resteront à la maison (envoi du travail par ENT « Toute Mon Année. »). » De plus, les RPE indiquent que les parents n'avaient pas connaissance de l'existence de cette circulaire du 4 mai et de la non obligation de la continuité pédagogique pour les PS et MS. Il s'agit donc peut-être simplement d'un manque de communication. Enfin, cette remarque n'enlève en rien la reconnaissance de l'implication et la disponibilité des enseignants durant toute cette période. Les RPE rappellent également que leur rôle est de représenter tous les parents et de faire remonter objectivement les remarques/questions de tous même si cela ne les concernent pas et malgré leurs convictions/avis personnels.

De plus, Mme COZMA indique que le travail donné les jours de distanciel était suffisant pour toute la semaine. Les parents rajoutent qu'ils avaient compris, en lisant le mot, que le distanciel aurait lieu même les jours de présence des enseignants à l'école.

Le principal objectif des enseignants était de maintenir le lien, ce qui a été réalisé.

Les parents apprécient l'utilisation de l'ENT car ils peuvent échanger et maintenir le lien avec le groupe classe et l'enseignant, et pas seulement réaliser le travail proposé.

La mise en place de l'ENT « Toute Mon Année » a permis de maintenir un lien avec les élèves et leur parent. Les enseignants ainsi que les familles ont dû s'adapter en jonglant entre leur travail et le travail de leur enfant. Bien qu'inscrites sur l'ENT, certaines familles ne se sont pas manifestées (malgré des relances de la part des enseignants). L'ensemble des classes a noté une baisse des retours de travail via l'ENT depuis le 4 mai.

Les enseignants sont conscients lors de cette crise sanitaire que les familles ont fait de leur mieux pour assurer la continuité pédagogique. Il n'est pas possible de rattraper trois mois de classe en 15 jours, mais le travail conjoint des enseignants, des parents et des enfants a permis de limiter le retard dans les apprentissages. Les enseignants reprendront les programmes et s'adapteront aux acquis des élèves. Au début de l'année scolaire 2020/2021, les équipes enseignantes de l'école élémentaire et maternelle mettront tout en place pour rassurer les enfants et leurs parents, pour réaliser un bilan des compétences et adapter les apprentissages du début d'année. Pour les enfants qui ont suivi les cours à distance, cela ne devrait pas avoir une grande incidence sur leur scolarité. Pour les « familles décrocheuses », les équipes enseignantes seront plus vigilantes.

Autre conséquence de cette crise sanitaire, les visites de l'école maternelle et de l'école élémentaire n'auront pas lieu. Des diaporamas seront mis à la disposition des familles. Les parents des futurs CP pourront avoir des informations sur le déroulement de la rentrée par l'intermédiaire du blog de l'école élémentaire.

En ce qui concerne l'école maternelle, la réunion d'information prévue le 29 juin est reportée au vendredi 3 juillet à 18h00. Les familles des futurs PS pourront donner leur adresse mail afin d'être informées des modalités de la rentrée durant les vacances scolaires.

2. Effectifs et répartition 2020/2021.

Pour la rentrée 2020-2021, les effectifs au 23 juin 2020 sont les suivants :

PS (nés en 2017) : 55 au 19/06/2020 46 confirmés et 9 en attente

MS (2016) : 38

GS (2015) : 45

Total : 138

Pour la prochaine rentrée scolaire, la répartition sera à ce jour la suivante : deux classes de PS, une classe de PS/MS, une classe MS et deux classes de GS.

Le nombre d'élèves de Petite Section à 55 entraînera l'occupation de tous les lits du dortoir et certains lits dans la bibliothèque pendant la totalité de l'année scolaire.

Notre répartition implique la présence d'un personnel communal supplémentaire pour la journée de classe car les Petits sont répartis sur trois niveaux. Les enseignants sollicitent la municipalité pour que la classe de PS / MS puisse bénéficier d'une ATSEM présente sur la journée. Madame CLAVEAU prend note de cette demande.

Mme COZMA demande si le changement de mobilier dans le dortoir sera effectué ou si le projet a été abandonné suite à la crise sanitaire. Mme CLAVEAU répond que le projet n'a aucunement été abandonné et qu'il est inscrit au Budget prévisionnel 2020. Le travail de concertation débuté (avant le confinement) va se poursuivre.

3. Bilan coopérative

Au 31.01.20, il reste 3534.09 € sur le compte du Crédit Agricole.

ENTRÉES	SORTIES
	Achat d'ingrédients pour les classes : 51.31 € Achat de matériel (panières, ustensiles de cuisine, ressorts à relier) : 56.01 € Achat d'un livre : 14.20 € Assurance scolaire MAE : 258.54 €
TOTAL : 0 €	TOTAL : 380.06 €

Au 31.05.20, il reste 3154.03 € sur le compte du Crédit Agricole.

Un courrier sera envoyé au comité des fêtes pour expliquer la non dépense de leur donation mais l'argent sera utilisé l'année prochaine.

Cette année, nous n'avons pas eu les rentrées suivantes : programmes des spectacles, photos scolaires, fête de l'école, soit environ 1700 euros

La photo de classe de l'année prochaine 2020/ 2021 aura lieu le jeudi 15 octobre.

A la demande des parents, nous proposons de réaliser une photo du groupe classe le vendredi 26 juin des élèves présents que nous enverrons par le biais de la messagerie de l'école. Une autorisation sera demandée aux familles par le biais de l'ENT « Toute mon année ». L'absence de réponse des parents correspondra à un accord tacite pour que leur enfant apparaisse sur la photo de classe.

4. Projet 2020/2021

Le projet artistique en partenariat avec l'Atelier-Musée de la terre à Puycheny qui devait intégrer les six classes de l'école est reporté à la prochaine année scolaire. Ce projet autour de la terre et de la poésie a été réécrit par Mme BACH et mis en œuvre dans un projet d'éducation artistique et culturel. Ce projet, s'il est validé par une commission composée de membres de la DRAC et de l'Éducation Nationale, permettra de financer l'intervention de Mme MERLET (plasticienne). La somme que nous avait donnée le comité des fêtes d'Aixe-sur-Vienne sera utilisée pour financer ce projet.

Ce projet s'intitule « En sortant de l'école nous avons rencontré la poésie ». Il est commun à toutes les classes. Dans le cas où le projet n'est pas retenu par la DRAC, les enseignants demanderont une participation financière à la mairie.

Les enseignants remercient le comité des fêtes d'Aixe-sur-Vienne ainsi que les Bout'en train pour le financement de ce projet à venir (coût estimé pour six classes de 2065 €).

ORDRE DU JOUR DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES

«La majorité des questions des parents a été traitée lors des points précédents sauf

Les travaux prévus au sein de l'école : cet été pourront-ils être réalisés ? Si oui, peut-on savoir lesquels ? (rénovation douche, toilettes adultes et enfants, tableau d'expressions, déplacements panneaux d'affichage etc)

- Mme CLAVEAU explique que, cet été, les toilettes du bas seront complètement refaites : douches et toilettes avec séparation entre les urinoirs.
- Les tableaux des expressions seront mis sous le préau.
- Le déplacement des tableaux d'affichage sera réalisé.

Pour les enfants qui entrent en CP, y a-t-il une liste de fournitures à prévoir pour la rentrée ? Dans ce cas, est-il possible de la transmettre avant la fin de l'année scolaire ?

- La liste du matériel souhaité (cartable, tenue de sport, etc.) par les enseignants de CP, pour les futurs élèves, a été transmise via l'ENT le 29 juin 2020.

Les retours des parents ont été en grande majorité positifs quand à l'implication et la réactivité des enseignants de la maternelle, seules 2 questions transmises aux RPE ont nécessité une réponse du conseil d'école :

- La première concernait les fournitures scolaires nécessaires à l'entrée en CP et le port du masque à la prochaine rentrée.

Comme évoqué plus tôt, la liste des fournitures recommandées par les enseignants de CP sera transmise via « Toute mon année ». En fonction de l'évolution de la situation, le protocole sanitaire pourra changer à la rentrée mais pour le moment les masques restent déconseillés pour les enfants de moins de 11ans et obligatoires pour les encadrants lorsqu'ils s'approchent à moins d'1m des élèves.

- La seconde (reçue le 16/06) interpellait la mairie sur l'accueil des enfants qui ne pourraient pas être pris en charge au 22 juin et dont les parents étaient attendus sur leur lieu de travail.

La mairie n'a effectivement pas pu mettre en place le dispositif 2S2C comme évoqué plus haut, mais grâce à l'allègement du protocole sanitaire, tous les enfants ont pu retrouver le chemin de l'école et des services périscolaires.

Les RPE souhaitent remercier l'équipe pédagogique et la municipalité pour leur implication, leur dévouement, leur disponibilité et les moyens mis en œuvre pour le bien être de nos enfants durant toute cette période inédite malgré les contraintes imposées. Nous avons conscience que cette période a été très difficile pour tous : enseignants, équipe professionnelle, municipalité, parents, et enfants mais que tout a été mis en œuvre pour essayer de satisfaire au mieux les demandes/difficultés de chacun, même si la situation n'était pas idéale, et que chaque famille a dû consentir beaucoup d'efforts.

INTERVENTION DE MONSIEUR LE MAIRE

Monsieur le Maire précise que la garderie et les repas sont gratuits pour les personnels prioritaires dont les enfants ont été accueillis pendant le confinement.

La tarification à l'unité est appliquée pour tous pour la fin de l'année scolaire. Elle n'est plus « au forfait » jusqu'à la fin de l'année scolaire 2019/2020.

Pour les transports, la région n'a pas souhaité faire de réduction aux parents pour la période de confinement. Mr ARNAUD indique que la commune participe également au paiement du transport y compris durant cette période de crise. Il précise qu'elle n'est pas décisionnaire.

Monsieur le Maire félicite M. Doublet pour sa nomination sur le poste de direction.

Fin de séance : 19h41

Signature du Président
Mr Doublet

Signatures des secrétaires de séance
Mme DUPLANTIER et Mme COZMA